



commune de Sainte-Mère-Église

Compte-rendu de la Réunion du Conseil municipal du 4 juillet 2017

Date de convocation :
30/06/2017

Date d'affichage :
30/06/2017

**Nombre de Conseillers
En exercice : 49**

Présents : 24

Votants : 26

Le quatre juillet deux mille dix-sept à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Sainte-Mère-Eglise en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean QUETIER, Maire de Sainte-Mère-Eglise.

Etaient présents :

J. QUETIER, M. JEAN, C. KERVADEC, C. JORET, D. LACOTTE, J. SANTINI, R. DROUET, W. PALFREYMAN, A. HEBERT, S. VOISIN, S. MARAIS, S. MICHEL, C. MAURER, A. HASLEY, A. MARIE, D. CORNIERE, M. BERNARD, P. AUFRAY, A. LEBAS, R. ENEE, C. HAMCHIN, N. CHRETIEN, S. ENGUEHARD, V. LENOEL

Excusés : O. OSMONT ayant donné pouvoir à S. MICHEL, C. BROHIER ayant donné pouvoir à S. VOISIN, M. LEGENDRE, Mme LENOEL

Absents : V. LETOURNEUR, P. COTENTIN, L. LEFEVRE, A. JEAN, O. PAUL, J. AMIOT, D. BEROT, G. OSMONT, B. NIVELET, P. DELADUNE, E. VOISIN, K. LUTIGNEAUX, D. EXMELIN, R. DIENIS, L. CLAIRE, J-B. ROUE LECUYER, JP JOUAN, T. GAZDA, J-M GAZDA, T. POULIQUEN, D. LEMAIRE

Secrétaire : N. CHRETIEN

Le compte rendu de la réunion du 22 juin 2017 est lu et approuvé. Mme ENGUEHARD souhaite que le mot « instituteur » soit remplacé par « enseignant » ou « professeur des écoles », dont acte.

Désignation des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

Considérant que lors du conseil municipal du 30 juin, la condition de quorum n'ayant pas été remplie, une nouvelle convocation a été transmise pour ce 4 juillet.

M. PALFREYMAN n'ayant pas la nationalité française ne peut participer à cette élection.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres, dénombre 23 conseillers présents et rappelle que le conseil municipal peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Il est mis en place le bureau électoral :

M. QUETIER, Mme JORET, M. ENEE, Mme HAMCHIN, Mme MARIE

Une seule liste a été déposée comportant 11 délégués et 5 suppléants. Monsieur Quétier demande si d'autres personnes souhaitent déposer une liste. Personne ne s'étant manifesté, il demande si quelqu'un souhaite une suspension de séance. Personne ne demande de suspension de séance. Il est alors procédé au vote à bulletin secret. Les résultats de l'élection sont :

- nombre de votants : 25

- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
- nombre de votes blancs : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24

sont ainsi élus : M. QUETIER, Mme KERVADEC, M. JEAN, Mme LETOURNEUR, M. OSMONT, Mme MAURER, M. VOISIN, Mme HASLEY, M. LACOTTE, Mme HAMCHIN, M. CORNIERE, délégués titulaires

Mme MICHEL, M. LEGENDRE, Mme CHRETIEN, M. BERNARD, Mme LUTIGNEAUX, délégués suppléants .

QUESTIONS DIVERSES

Acquisition d'une auto laveuse :

Monsieur le Maire propose qu'il soit acheté afin de permettre l'entretien de la salle de la Petite Vitesse une auto laveuse pour la somme de 3 282,36 E. Les crédits seront prélevés sur la ligne « dépenses imprévues » en section d'investissement. Point à revoir lors de la prochaine réunion pour délibération.

Logements vacants

Monsieur Quétier indique qu'il a reçu Mme Pierre, chargée de communication auprès du Parc Naturel Régional des Marais. Elle lui a présenté l'action, portée par le Parc conjointement avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, permettant de lutter contre la vacance des logements, l'étalement urbain et ainsi renforcer l'attractivité résidentielle des centres bourgs structurants du territoire.

Une étude de faisabilité de transformation de bâtiments est proposée et cela gratuitement puisque la prise en charge sera répartie conjointement entre le PNRM et l'EPF.

Pourraient être proposés les locaux désaffectés : de l'EHPAD, de la gendarmerie, des logements de la gendarmerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- retient les locaux désaffectés de l'EHPAD, de la gendarmerie et des logements de la gendarmerie
- s'engage à se prononcer explicitement dans un délai de deux mois sur les propositions qui seront présentées aux différents stades de l'étude de faisabilité
- charge Monsieur le Maire à participer au Comité de Pilotage

Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal

jeudi 21 septembre – jeudi 19 octobre – jeudi 16 novembre – jeudi 14 décembre 2017

M BERNARD souhaite évoquer la question des rythmes scolaires. M. QUETIER rappelle que le Conseil Municipal ainsi que les deux conseils d'école ont voté pour le retour à la semaine de 4 jours. La nécessité de mettre en place une garderie pour le mercredi matin s'impose. Il sera proposé une

garderie sur un seul lieu et à Sainte-Mère-Eglise à proximité du Centre de Loisirs. Les enfants pouvant ensuite être pris en charge par le Centre de loisirs pour le déjeuner et ceci en conformité avec les horaires des transports scolaires.

Une information va être faite dans les meilleurs délais auprès des familles.

Il est évoqué l'engagement dans des formations de personnels affectés aux temps d'activités périscolaires. M Quétier, au cas où les TAP disparaîtraient, propose de voir ce point avec les agents en question tout en indiquant que la commune accompagnera ceux-ci jusqu'au bout de leur formation sauf si transfert vers d'autres collectivités.

Mme Enguehard, afin de prévoir le personnel d'encadrement nécessaire, propose une pré-inscription à la garderie. Compte tenu que certaines activités telles que le foot, gym, catéchisme .. risquent d'être proposées le mercredi matin, il est nécessaire d'attendre la rentrée pour organiser les emplois du temps.

M. BERNARD revient sur le tarif de cette garderie. Un prix sera à définir pour la garderie du mercredi matin et un autre pour celle du soir.